

Les problèmes de sécurité liés à cette orientation des eaux de sortie du courant.

De tout temps à MIMIZAN, seul le créneau autour de la marée haute variable en fonction des conditions de houle et des coefficients de marées, a permis une sortie en mer des bateaux dans de bonnes conditions de sécurité. L'écoulement des eaux décrit ci-dessus oblige très souvent, notamment pendant la période estivale, les bateaux à longer la côte dès la sortie du courant pour trouver parfois, en face du parking Sud une passe pour aller au large ou en revenir.



En tant que surfeurs, cette situation nous préoccupe grandement, car elle conduit à des conflits d'usage entre plaisanciers/pêcheurs et surfeurs/baigneurs en raison des risques de collisions, et/ou des risques d'échouage sur la plage dans les zones de surf ou de baignades.

Il existe un balisage sur la plage (drapeaux rouges) sur la plage délimitant une zone autour du courant réservée aux sorties de bateaux et interdite aux pratiques nautiques. Cette réglementation est impossible à respecter :

- par les plaisanciers qui ne peuvent trouver à l'intérieur de cette zone une passe leur permettant d'aller au large en toute sécurité
- par les surfeurs / baigneurs qui ne comprennent pas qu'on leur interdise toute activité alors que le profil de la plage à certaines heures de la marée rend toute sortie de bateaux impossible

Cette zone ne peut être étendue car elle conduirait à interdire de fait, toute pratique de baignades et d'activités nautiques sur la plus grande partie de la plage Sud, avec un effet économique dévastateur.